

## CONSEIL MUNICIPAL

### Séance du 1<sup>er</sup> juin 2023

### à 18h, à l'Espace Saint Exupéry

<b>Date de convocation :</b> 26 mai 2023	<b>Le quorum étant atteint :</b> Conseillers en exercice : 39
<b>Président de séance :</b> M. Eric LE DISSÈS, Maire	Présents : 25 Représentés : 10 Absents : 4
<b>Secrétaire de séance :</b> M. Grégory PANAGOUDIS	<b>Résultat du vote, au scrutin ordinaire, après débats contradictoires :</b>
Délibération publiée le :	Suffrages exprimés : 30
Enregistrée en Sous-Préfecture le :	Votes pour : 30 Abstentions : 5
Accusé de réception en Sous-Préfecture n°	Votes contre : 0
	M. Aléo, Mme Lovera, M. Irlès, M. Martinez, Mme Gargani
	Non participations : 0

**Présents :** LE DISSÈS Eric, COLIN Patricia, TERRIER Gérard, BIOLLEY Claude, TARDY Véronique, BRIÈRE Isabelle, BLOCQUEL Jean-Marc, PENNICA Christelle, ABADIE Dominique, CANTO Bernard, PENELET Sylvia, VINCENTELLI Michel, CAMISULI Antoine, BELLON Patricia, VANDEVOORDE Claudette, PRADEL Véronique, MIGLIORE Eric, PANAGOUDIS Grégory, PRUVOST Amandine, ESCOLLE Laurent, CATONI Monique, IRLÈS André, ALEO Adrien, GARGANI Marie Claude, MARTINEZ Jean.

**Pouvoirs :** VILORIA Patrick à TERRIER Gérard, GRASSINI Joseph à TARDY Véronique, FLORENTINO Manuel à BRIÈRE Isabelle, FODERA Bina à VINCENTELLI Michel, MICOTTI Sophie à ABADIE Dominique, SANCHEZ Anthony à COLIN Patricia, ARAKÉLIAN Rémy à CANTO Bernard, POMMIER Jocelyne à PENELET Sylvia, AUFFRET Yves à BLOCQUEL Jean-Marc, LOVERA Magali à ALEO Adrien,

**Absents :** ROS Marie-Rose, CHARVOT-ISNARD Jeanine, ARGENTI Céline, LO IACONO Michel,

<b>N°23060102</b>	<b>Remplacement d'un membre aux conseils d'administration des collèges et des lycées</b>
-------------------	--

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment son article L. 2121-29 ; L. 2121-21 et L. 2121-22 ;

Vu la délibération n°20071012 du 10 juillet 2020 « Conseils d'administration des collèges et des Lycées – Désignation des représentants de la Ville ;

Vu la démission de Mme Véronique Pradel ;

Vu la proposition de son remplacement par Mme Jocelyne Pommier ;

Vu la commission « Finances - Administration générale - Personnel », rendu le 15 mai 2023 ;

Le conseil municipal a, par délibération du 10 juillet 2020 procédé à la désignation des représentants de la Commune aux conseils d'administration des collèges et des lycées de la ville. Mme Véronique PRADEL, désignée comme titulaire au collège Emilie de Mirabeau ayant démissionné, il appartient au conseil municipal de procéder à son remplacement.

Le conseil municipal est donc appelé à procéder à la désignation d'un nouveau titulaire afin de régulariser la composition de ce conseil d'administration.

**Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide :**

- **à l'unanimité, de lever** le vote à bulletin secret,
- **de désigner** Mme Jocelyne POMMIER comme représentante titulaire au conseil d'administration du collège Emilie de Mirabeau, en remplacement de Mme Véronique PRADEL,
- **de confirmer** par conséquent les représentants de la Commune à ce conseil d'administration comme suit :

	Titulaires	Suppléants
Collège Emilie de Mirabeau	Mme Jocelyne POMMIER M. Antoine CAMISULI	Mme Bina FODERA Mme Jeanine CH.ISNARD

Le Maire est chargé de l'exécution de la présente délibération.

**Le secrétaire de séance,  
Grégory PANAGOUDIS**



**Le Maire,  
Eric LE DISSÈS**



*Cet acte peut faire l'objet d'un recours gracieux ou d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif de Marseille, par courrier ou par saisine dématérialisée via l'application « Télérecours citoyen » depuis le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr), dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception en sous-préfecture.*